

RAPPORT DU COMITÉ

MERCREDI 4 novembre 1964.

Le Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-36, intitulé: Loi constituant en corporation l'Association des Universités et des Collèges du Canada, rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill et pour obtempérer à l'ordre de renvoi du 20 juillet 1964, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement.

1. *Page 2, ligne 34:* Après le mot «organisme», insérer les mots «devient ou». Respectueusement soumis,

Le président,
SALTER A. HAYDEN.